

**Concours interne pour l'accès à l'emploi de
secrétaire des affaires étrangères (cadre général)
au titre de l'année 2026**

LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMISSIBLES

(par ordre alphabétique)

Les candidats sont informés qu'en l'application du code général de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Ainsi, seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès au concours pourront être nommés.

Madame	BERNARD	Ariane
Madame	BLOT	Emilie
Monsieur	BOUTATA	Hocine
Madame	COURT-FORTUNAZ	Hélène
Monsieur	DESUTTER	Léo
Madame	DOUBLET	Louise
Madame	FOURNIER	Louise
Madame	HILAIRE	Charlotte
Monsieur	HOUSPIC	Thibault
Madame	MENEI	Amélyse
Madame	MESSE	Claire
Madame	ONDET	Eloïse



à Paris, le 13 janvier 2026

La Présidente du jury
Roscale TRIMBACH

La présente décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente notification, augmenté le cas échéant d'un délai supplémentaire de distance dans les conditions prévues aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative soit par un recours administratif soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris.